

Négociations annuelles 2011

14 février 2011



Dans le cadre des négociations annuelles 2011, nous avons soumis à la Direction générale des ressources humaines du groupe Bigard, les points de revendications suivants :

Deux grands thèmes portant sur :

- ♦ L'évolution des salaires
- ♦ L'approche sociale

1ère réunion le 1er Mars 2011



Négociations annuelles 2011

1 : L'évolution des salaires

Augmentations générales

- ◆ 4 % sur les salaires réels au 1er Mars 2011
- ◆ Etablissement d'une grille de salaire minima « BCS »

Ancienneté

- ◆ Grille d'ancienneté alignée sur les salaires réels
- ◆ Augmentation du pourcentage de la prime :

A partir de 3 ans d'ancienneté,
1 % par an jusqu'à 20 ans d'ancienneté.

Indemnité de transport

| Zones | Distance | €/ jour travaillé |
|--------|-----------|-------------------|
| Zone 1 | < à 5 km | 2.00 |
| Zone 2 | < à 10 km | 2.50 |
| Zone 3 | < à 20 km | 3.00 |
| Zone 4 | < à 30 km | 3.50 |
| Zone 5 | > à 30 km | 4.00 |



Négociations annuelles 2011

2 : L'approche sociale

Prime de présentéisme

- ◆ Montant de la prime : 60 €, acquisition et versement au mois.
- ◆ Modification des conditions d'attribution avec la prise en compte de la parentalité.

Ancienneté

- ◆ L'octroi d'un jour de congé pour ancienneté tous les 10 ans.

Départ à la retraite

- ◆ Départ anticipé avec le maintien des droits : Salaires et cotisations salariales et patronales.

Si ancienneté dans le groupe et ses filiales :

- > à 10 ans, 2 mois
- > à 20 ans, 4 mois
- > à 30 ans, 6 mois
- > à 40 ans, 8 mois

DIF

- ◆ Le temps utilisé pour le DIF pris à 100 % sur le temps de travail.

